## COUR D'APPEL DE CONAKRY

JUSTICE DE PAIX DE LELOUMA

IMBRE FISCAL

Nº 253 /2022

Droit de

Timbre.....FG

En compte avec le Trésor

## REPUBLIQUE DE GUINEE Travail – Justice – Solidarité

## BULLETIN Nº3

## EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

(Article 1216 du code de procédure pénale)

Concernant le nommé: BARRY MAMADOU CHERIF Fils de Ibrahima Sory et de DIALLO Fatoumata Binta Né le 07 Février 1998 à Lélouma (République de Guinée

Domicilié: Lélouma;

Situation de famille : Celibataire Profession : Informaticien Nationalité : Guinéenne

Date des condamnations	Cours ou Tribunaux	Nature des crimes et délits	Date des crimes et délits	Nature et durée des peines	Observations
1					Etabli Suivant Extrait d'acte de naissance N° 12/ du 19/02/1998 à Lélouma.
2					
3	N	E	A	NT	
4					
5					
6					

Pour Extrait Conforme Lélouma, le 10 AOUT 2022

LE JUGE DE PAIX

M. OUSMANE KOULIBALY

LE CHEF DU GREFFE

M. THERE'S SOULEYMANE SANGARE

LE CHEF